

Etude de Me PAOLETTI

Commune de CANARI

AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Date de L'acte : 04/06/2025

Suivant acte reçu par Me RAMAZZOTTI, Notaire à Rogliano (Haute-Corse)

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil.

- Identité du Requérant

Madame Fabienne Alice **BAGES-FEDERICI**, chargée de secteur, demeurant à CANARI (20217) marina de SCALA.

Née à BASTIA (20200) le 22 janvier 1963.

Divorcée de Monsieur Jean-Michel **SIMONETTI** suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de BASTIA (20200) le 26 juin 1995, et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Madame Nancy **FREIMOUT**, sans profession, épouse de Monsieur Ludovic Henri **PROME**, demeurant à BIGUGLIA (20620) route du Lancone lieudit Saint Antoine.

Née à BASTIA (20200) le 27 septembre 1975.

Mariée à la mairie de BIGUGLIA (20620) le 20 juin 2009 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

- Désignation du Bien

Désignation

A CANARI (HAUTE-CORSE) 20217, .

Des parcelles de terre.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
A	1131	SANT ANTONIO	00 ha 06 a 44 ca
A	1137	SANT ANTONIO	00 ha 02 a 05 ca
A	1141	SANT ANTONIO	00 ha 11 a 83 ca
B	34	GIENICCE	00 ha 20 a 51 ca
B	78	MURACELLO	00 ha 01 a 62 ca
B	88	TIGUIELLO	00 ha 16 a 91 ca

B	99	GROTTA A SUAL COUNIGLIO	00 ha 07 a 37 ca
B	103	GROTTA A SUAL COUNIGLIO	00 ha 50 a 52 ca
B	106	GROTTA A SUAL COUNIGLIO	00 ha 00 a 32 ca
B	107	GROTTA A SUAL COUNIGLIO	00 ha 01 a 65 ca
B	702	RUTA	00 ha 17 a 14 ca
B	713	LECCIA CABANNUTA	00 ha 09 a 34 ca
B	804	LINAGHIE	00 ha 00 a 55 ca
B	1273	LAMA	00 ha 18 a 20 ca
B	1885	LAPAZETO	00 ha 01 a 80 ca
C	151	CASTAGNO	00 ha 10 a 19 ca
E	1030	TRE CASTAGNE	00 ha 01 a 50 ca
F	869	OLIVA ALLA CHIESA	00 ha 00 a 85 ca
G	600	CAPITELLE	00 ha 04 a 34 ca
G	601	CAPITELLE	00 ha 04 a 34 ca
G	606	PIAZZALINCO	00 ha 04 a 93 ca
G	607	PIAZZALINCO	00 ha 02 a 09 ca
G	751	CAPITELLE	00 ha 01 a 07 ca
G	1520	CAPITELLE	00 ha 01 a 07 ca
G	823	VENATELLO	00 ha 00 a 93 ca
H	656	SANTA CATERINA	00 ha 02 a 29 ca
H	669	OGLIASTRELLO	00 ha 02 a 33 ca

Total surface : 02 ha 02 a 18 ca

Bien non délimité

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre section B numéro 34 est un bien non délimité d'une contenance de soixante et un ares cinquante-deux centiares (00ha 61a 52ca).

L'extrait cadastral annexé porte la mention "BND".

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre section B 99 est un bien non délimité d'une contenance de vingt-deux ares dix centiares (00ha 22a 10ca).

L'extrait cadastral annexé porte la mention "BND".

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre section B numéro 103 est un bien non délimité d'une contenance de un hectare cinquante et un ares cinquante-cinq centiares (01ha 51a 55ca).

L'extrait cadastral annexé porte la mention "BND".

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre section B 107 est un bien non délimité d'une contenance de quatre ares quatre-vingt-quinze centiares (00ha 04a 95ca).

L'extrait cadastral annexé porte la mention "BND".

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre section B numéro 804 est un bien non délimité d'une contenance de un are neuf centiares (00ha 01a 09ca).

L'extrait cadastral annexé porte la mention "BND".

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre section B numéro 1885 est un bien non délimité d'une contenance de trois ares soixante et un centiares (00ha 03a 61ca).

L'extrait cadastral annexé porte la mention "BND".

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre section C numéro 151 est un bien non délimité d'une contenance de vingt ares trente-neuf centiares (00ha 20a 39ca).

L'extrait cadastral annexé porte la mention "BND".

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre section G numéro 607 est un bien non délimité d'une contenance de quatre ares dix-neuf centiares (00ha 04a 19ca).

L'extrait cadastral annexé porte la mention "BND".

Article deux

Désignation

A CANARI (HAUTE-CORSE) 20217, Hameau de Piazza,

Une maison à usage d'habitation.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
H	250	HAMEAU DE PIAZZA	00 ha 02 a 61 ca
H	257	PIAZZE	00 ha 01 a 06 ca

Total surface : 00 ha 03 a 67 ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

**Adresse mail de l'étude : julie-anne.paoletti@notaires.fr
ramazzotti@notaires.fr**